CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

LMF/HO/LL/RL/2023-099

Décision portant délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- *VU le Code de la santé publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;*
- *VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.*

Décide :

Article 1 : Monsieur Pierre MAURET, Chef du Service de la Conduite d'Opérations au sein de la Direction du Patrimoine, des Achats et de la Logistique, est habilité à signer les bons de commande relevant de la Direction des Services Techniques d'un montant maximum de 5 000 € HT.

Monsieur Pierre MAURET a également compétence, lorsque le Centre Hospitalier Universitaire de Reims exerce la maîtrise d'œuvre, pour signer les ordres de service n'impliquant pas de dépenses.

Article 2 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance ainsi qu'au Trésorier de l'établissement et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'établissement et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 23 mai 2023

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI-FLENDER

Toute correspondance
doit être adressée
impersonnellement à :
Madame la Directrice Générale
du C. H. U. de Reims
45, Rue Cognacq-Jay
51092 Reims Cedex

149186 02/2015

Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature référencée LMF/HO/LL/RL/2023-099 le 01/06/2023 :

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Pierre MAURET	Chef du Service Conduite d'opérations	PM	

PM